

# La commune va être recensée du 15 janvier au 18 février

La NR.fr - Publié le 12/01/2018



Aurélien Gargouil et Nicolas Perdriau © *Photo NR*

En 2018, la commune est concernée par le recensement. Celui-ci va avoir lieu du 15 janvier au 18 février, deux agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront à votre domicile. Il s'agit d'Aurélien Gargouil et de Nicolas Perdriau. Tenus au secret professionnel, ils sont munis d'une carte officielle. Ils vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ils effectueront ensuite un second passage pour récupérer les documents.